

**IDENTIFICATION****Dossier # :1207715011**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Anjou , Direction des travaux publics , Division des études techniques , -
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Autoriser une dépense totale de 280 194,44 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Octroyer un contrat au montant de 247 959,68 \$, taxes incluses à Construction Larotek Inc., pour les travaux de réfection de trottoirs et de pavage sur diverses rues de l'arrondissement d'Anjou pour l'année 2020 - Appel d'offres public numéro 2020-11-TR (8 soumissionnaires)

**CONTENU****CONTEXTE**

Les travaux du contrat numéro 2020-11-TR consistent à la réfection de trottoirs et entrée charretières sur diverses rues de l'arrondissement d'Anjou en 2020.

À cette fin, la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou a élaboré les devis et documents d'appel d'offres et procédera à la surveillance des travaux.

Le 12 mai 2020, l'appel d'offres public numéro 2020-11-TR a été lancé par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe de l'arrondissement d'Anjou, par le biais du SEAO et dans le Journal de Montréal. Le délai légal requis en vertu de la Loi sur les cités et villes a été respecté afin de permettre aux soumissionnaires de préparer et déposer leur soumission. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 5 juin 2020 et sont valides 120 jours suivant la date d'ouverture.

Deux (2) addendas furent publiés afin d'aviser l'ensemble des preneurs du cahier des charges des modifications faites aux documents d'appel d'offres et d'un report de date :

- Addenda no. 1 publié le 29 mai 2020
- Addenda no. 2 publié le 1<sup>er</sup> juin 2020

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Ne s'applique pas.

**DESCRIPTION**

Sur douze (12) preneurs de cahier des charges, huit (8) entreprises ont déposé une soumission et quatre (4) n'en ont pas déposée, soit des proportions respectives de 67 % et de 33 %. La liste des preneurs du cahier des charges est en pièce jointe.

**JUSTIFICATION**

Le tableau des résultats de soumissions ci-dessous résume la liste des soumissionnaires et prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à accorder.

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)
Construction Larotek Inc.	247 959,68 \$	247 959,68 \$
Cojalac	289 677,77 \$	289 677,77 \$
Bordures et trottoirs Alliance Inc.	328 805,51 \$	328 805,51 \$
De Sousa	339 403,90 \$	339 403,90 \$
Uniroc construction Inc.	356 405,94 \$	356 405,94 \$
Stradco construction Inc.	359 843,01 \$	359 843,01 \$
Ramcor construction Inc.	372 558,09 \$	372 558,09 \$
Groupe ABF Inc.	433 450,00 \$	433 450,00 \$
<b>Dernière estimation réalisée (\$)</b>	<b>265 468,08 \$</b>	<b>265 468,08 \$</b>
<b>Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)</b>		<b>341 012,99 \$</b>
VOICI LA FORMULE : total du coût des soumissions conformes reçues / nombre de soumissions		
<b>Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)</b>		<b>38%</b>
VOICI LA FORMULE : [(coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse] x 100]		
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)</b>		<b>185 490,32 \$</b>
VOICI LA FORMULE : (la plus haute conforme - la plus basse conforme)		
<b>Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)</b>		<b>75%</b>
VOICI LA FORMULE : [(la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse] x 100]		
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)</b>		<b>(17 508,40) \$</b>
VOICI LA FORMULE : (la plus basse conforme - estimation)		
<b>Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)</b>		<b>-7%</b>
VOICI LA FORMULE : [(la plus basse conforme - estimation) / estimation] x 100]		
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)</b>		<b>41 718,09 \$</b>
VOICI LA FORMULE : (la deuxième plus basse - la plus basse)		
<b>Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)</b>		<b>17%</b>
VOICI LA FORMULE : [(la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse] x 100]		

L'estimation des coûts a été réalisée par la Division des études techniques et établie à partir des documents d'appel d'offres, et selon les prix du marché actuel : matériaux, équipements, main-d'oeuvre, etc.

L'analyse des soumissions déposées a permis de constater que le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise Construction Larotek Inc., au prix total de 247 959,68 \$, taxes incluses. Le résumé des résultats d'analyse d'admissibilité et de conformité de soumissions est en pièce jointe.

L'écart de -17 508,40 \$, soit -7 % entre la plus basse soumission conforme et l'estimation étant inférieur à 20 % et favorable à la Ville de Montréal, la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou appuie la recommandation d'octroi du contrat.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujetti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (Loi 1) conformément au décret # 1049-2013 adopté le 23 octobre 2013. L'adjudicataire recommandé, Construction Larotek Inc., détient une attestation de

l'Autorité des marchés financiers.

Des validations ont été faites par la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, selon lesquelles l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie, à la date de la validation, de la liste des entreprises à licence restreinte de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) ni du Registre des entreprises non admissibles (RENA). Une attestation valide par Revenu Québec a été déposée avec sa soumission, laquelle sera validée à nouveau lors de l'octroi du contrat.

L'adjudicataire recommandé est conforme en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le total de la dépense est prévue au budget de fonctionnement et au budget du PTI de l'arrondissement d'Anjou.

	Contrat entrepreneur à octroyer	Contingences	Incidences	Grand total à autoriser
Avant taxes	215 664,00	21 566,40	6 469,92	243 700,32
TPS (5%)	10 783,20	1 078,32	323,50	12 185,02
TVQ (9,975%)	21 512,48	2 151,25	645,37	24 309,10
<b>Total</b>	<b>247 959,68</b>	<b>24 795,97</b>	<b>7 438,79</b>	<b>280 194,44</b>

Les contingences sont prévues à 10 % du montant du contrat de l'entrepreneur.

Les incidences sont prévues à 3 % du montant du contrat de l'entrepreneur.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le présent dossier décisionnel est en lien avec l'orientation du plan Montréal durable 2016-2020 de la Ville de Montréal, soit d'améliorer l'accès aux services et aux équipements culturels, sportifs et de loisirs et de lutter contre les inégalités.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'exécution des travaux du présent contrat sera planifiée en collaboration avec l'arrondissement d'Anjou et toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la sécurité des citoyens.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Ne s'applique pas.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

DATES VISÉES :

Octroi du contrat : à la suite de l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : juillet 2020

Fin des travaux : mi-novembre 2020

Fin de la période de garantie : mi-novembre 2021

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées et au meilleur de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :  
Anjou , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens et du greffe  
(Sylvie LÉTOURNEAU)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Amar IKHLEF, Anjou

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mélanie PELLETIER  
Préposée à la gestion des contrats

**Tél :** 514 493-5159

**Télécop. :**

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-06-03

Stéphane CARON  
Chef de division - Études techniques en  
arrondissement

**Tél :** 514 493-8062

**Télécop. :**

---

#### **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Marc DUSSAULT  
Directeur des travaux publics  
**Tél :** 514 493-5103  
**Approuvé le :** 2020-06-09